



# MOYEN AGE

## EUROPE OCCIDENTALE. — IX<sup>E</sup>, X<sup>E</sup> ET XI<sup>E</sup> SIÈCLE

---

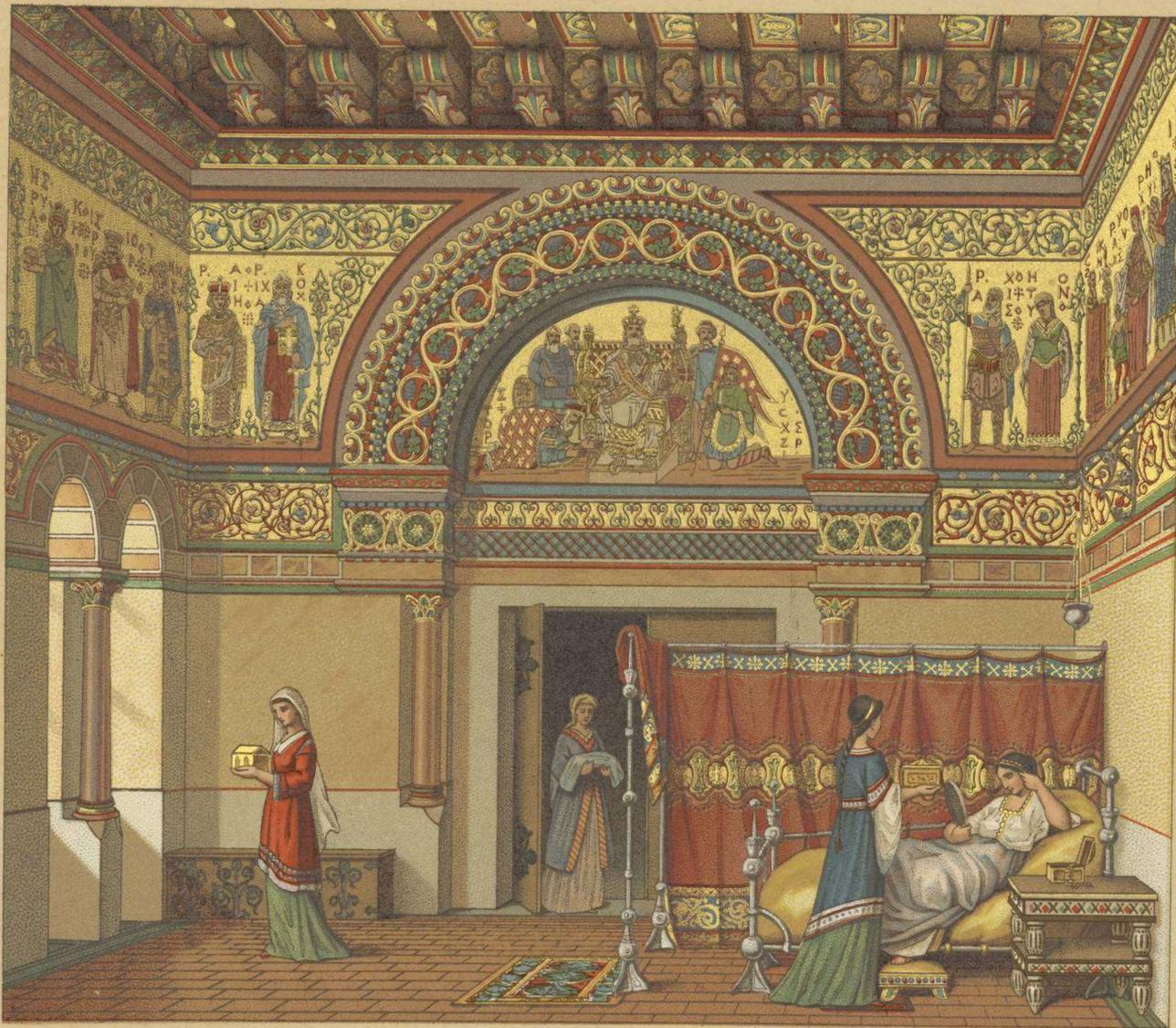
### INTÉRIEUR DE L'HABITATION SEIGNEURIALE. — RESTAURATION.

Nous n'avons que des renseignements très vagues sur l'histoire des transformations de l'art romain pendant les longs siècles de sa décadence. Au milieu des invasions, de la confusion de la barbarie, des luttes religieuses, des guerres intestines, on perdit de plus en plus la tradition des pratiques anciennes; si bien, dit M. Batissier (*l'Art monumental*), qu'en France, par exemple, il ne se trouvait plus de sculpteurs pour les monuments publics. Les guerres des derniers Mérovingiens avec les Saxons et les Arabes avaient arrêté l'essor que les arts y avaient pris au VII<sup>e</sup> siècle, et il faut arriver à Charlemagne pour revoir, pendant un temps assez court, l'architecture cultivée de nouveau avec succès. Mais, pour ses palais de Nimègue, d'Aix-la-Chapelle, d'Ingelheim, de Walford, il dut recourir à des sculpteurs et à des architectes venus de Rome et de Ravenne, comme il l'avait fait pour édifier la basilique d'Aix-la-Chapelle, c'est-à-dire, à des artisans de l'école byzantine, comptant dans leurs rangs des Byzantins purs. Quoiqu'il soit certain que ces étrangers furent secondés par des architectes locaux, de la nationalité des pays où l'on faisait construire, puisque Éginhard et le Moine de Saint-Gall les nomment, on ne saurait mettre en doute que sous Charlemagne, comme sous Louis le Débonnaire, comme sous Charles le Chauve, qui appela également des artistes grecs, ce furent ceux de Rome et de Ravenne qui seuls se montrèrent en état de soutenir une architecture alors en pleine décadence, et que c'est sous leur direction que tous les travaux s'accomplirent.

Le nombre de ces hommes possédant encore la tradition de l'architecture romaine, devenue la romano-byzantine, était relativement restreint. Répandus sur les divers points de l'Europe, où on les appelait, ils y apportaient les mêmes principes de construction. Les décorations de leurs édifices, plus étroitement byzantines que le reste ne devaient guère différer entre elles. C'est en s'appuyant sur cette probabilité que notre restauration a été faite; elle est un composé de la construction romano-lombarde, qui a reçu le nom de style roman, et du décor néo-grec, importé dans nos contrées. Les monuments encore existants de ce style demi-oriental sont, il est

vrai, des édifices religieux ; mais comme, ainsi qu'on le voit dans Albert Lenoir (*Instructions du Comité des arts et monuments*), « les constructions civiles du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle s'exécutaient également suivant la pratique romaine, » il est plus qu'admissible que la décoration que l'on appliquait aux constructions religieuses était du même caractère pour les autres. Les travaux des artistes, qui rehaussaient alors les murailles de leurs peintures, se rattachaient aux vieilles traditions de cet art assez étroit dont les moines du Mont-Athos sont restés les conservateurs attiédés. Dans ces œuvres, où la personnalité ne se fait sentir que dans les détails, la facture générale conserve toujours un caractère imposé par l'usage, ainsi qu'on le remarque jusque dans les peintures minuscules des manuscrits grecs des VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup>, VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles. Cet absolutisme, cette unité, nous ont permis d'essayer de combler une lacune fâcheuse pour ceux qui, ayant à traiter quelque sujet appartenant à cette période historique, ne veulent rien risquer qui ne soit vraisemblable. Il est toutefois utile de se rappeler qu'un luxe aussi grand ne peut être qu'exceptionnel, et ne peut convenir qu'en de certains cas. La vie féodale avant le XII<sup>e</sup> siècle était toute militaire ; le château ne trouvait de sécurité que derrière des retranchements ; les chefs n'avaient guère le loisir de rechercher le bien-être, de s'adonner au luxe ; or, l'ensemble d'une décoration aussi riche que celle représentée ne saurait convenir qu'à l'une des pièces du donjon, car, ainsi que le fait remarquer M. Viollet-le-Duc, avant le XII<sup>e</sup> siècle le donjon seul présentait dans l'enceinte fortifiée une demeure bâtie d'une manière durable ; il ne contenait alors qu'une ou deux salles à chaque étage. Le reste du château n'était qu'un camp retranché, abritant un hameau où la garnison habitait des baraques ; véritable village où se trouvaient les écuries, les hangars pour serrer les fourrages et les engins, les cuisines, etc.

Nous n'avons point à entrer dans l'examen des questions de construction, de l'appareil en brique, de la maçonnerie, *opus insertum* des anciens. Tout au plus avons-nous à indiquer le parallélisme des assises comme moyen de décoration, et l'arcade formée de voussoirs en pierre, séparés les uns des autres par deux ou trois briques restant apparentes, qui complètent un genre d'ornementation rudimentaire. Ces pratiques n'appartiennent point en propre au génie de l'Europe septentrionale-occidentale. Répétons-le de nouveau, d'après Batissier, elles sont le fait des Grecs réfugiés en Italie pendant les persécutions des iconoclastes, reçus dans les loges de la franc-maçonnerie en Lombardie, et enseignant les procédés byzantins. Ce sont leurs corporations, répandues en France, en Angleterre et en Allemagne, qui élevaient alors les monuments et les ornaient selon leurs principes décoratifs, qui certainement étaient les mêmes que ceux des églises bâties par eux en Italie et en Sicile. La généralité de ces monuments appartient au style à plein cintre des Latins, qui dominait encore au XIII<sup>e</sup> siècle dans le Languedoc et la Provence. L'arcade simulée, *borgne*, *aveugle*, ou *de décharge*, employée comme moyen de construction de la porte carrée, dont l'archivolte est richement chargée d'ornements sculptés et peints, ou simplement rehaussés de peintures ; les fenêtres géminées dont les cintres reposent sur un pied droit ou sur des colonnettes placées dans un angle rentrant, comme on le voit à notre porte ; des murailles plates, dont le haut même est rarement un véritable entablement saillant ; des corniches s'appuyant sur des consoles ou modillons qui simulent l'extrémité des solives ; l'architrave et la frise supprimées dans la construction, figurées seulement par des peintures, comme dans les monuments de la décadence romaine ; tels sont les caractères généraux de cette architecture intérieure. Le pavé est purement de briques. L'ornementation des chapiteaux émane encore



MOYEN-AGE

MIDDLE AGES

MITTELALTER.



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>o</sup> PARIS

Durin lith.

de la corbeille corinthienne. Les autres éléments sont les méandres, damiers, oves, perles, billettes, rinceaux, enroulements, feuillages entrelacés, palmettes, rais de cœur, etc., que l'on trouve dans le byzantin; les figures, de proportions allongées, à la physionomie calme, à l'attitude raide, chargées de vêtements drapés en maigres plis, garnis de galons et de pierreries à la manière orientale, avoisinées de rinceaux fins, vigoureusement tracés et parfaitement découpés, accompagnées d'inscriptions en caractères grecs, sont de la famille des mosaïques de Ravenne; on y peut substituer soit des caractères latins en lettres majuscules, soit des minuscules, dont l'emploi, dans ce genre d'inscriptions, fut plus tardif.

Ce qui établit une différence tranchée avec notre intérieur du XVI<sup>e</sup> siècle (planche au signe de *la Serpette*), c'est que, dans cette salle, on ne voit pas figurer de cheminée. On n'en connaissait pas l'usage, et le chauffage était encore obtenu avec les modes romains, c'est-à-dire, à l'aide de l'*hypocaustum*. On sait que c'était un appareil de tuyaux établis sous les planchers et dans l'épaisseur des murailles, recevant la chaleur à distribuer d'une fournaise placée dans les sous-sols. Dans notre représentation, la partie du plancher au-devant du lit, qui a une apparence de tapis, est une couverture ajourée en fer peint, servant à l'affusion de la chaleur produite par le calorifère.

Le mobilier de cette époque, où la vie extérieure tenait tant de place, où l'on s'occupait si peu du bien-être, est naturellement fort sobre. Le lit, qui, depuis le VI<sup>e</sup> siècle environ, ne servait plus aux repas, mais était entièrement affecté au repos, ne devait pas avoir le luxe des lits romains où furent employés les métaux, les bois précieux, l'ivoire, etc. Beaucoup de manuscrits de l'époque carlovingienne indiquent l'emploi du bronze et même du fer, usage qui était aussi d'origine romaine. Ces lits, dont nous empruntons l'exemple à M. Viollet-le-Duc, étaient beaucoup plus élevés du côté du chevet que vers les pieds, de manière que la personne couchée se trouvait presque sur son séant. C'est une forme qui persista jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. C'est par des amas de coussins, plus nombreux et plus épais vers la tête, que l'on donnait une grande déclivité à la couchette. Ces lits étaient souvent garnis, sur l'un des grands côtés, comme les sofas modernes; la sangle n'était qu'un réseau de cordes lacées sur les traverses basses. Pour dormir, on se couchait nu, drapé dans l'ample linceul qui était jeté sur les matelas. C'était un reste des usages antiques qui dura longtemps au moyen âge. Ce n'est guère qu'à partir du XII<sup>e</sup> siècle, et lorsque le luxe se déploie dans le bois incrusté, sculpté, peint, dans les galons et broderies des matelas ainsi que dans les couvertures, que le lit se trouve sous un ciel suspendu ou porté sur des colonnes. Nous avons dû nous en tenir à la courtine attachée par des anneaux glissant sur une traverse, servant de paravent, dont l'usage est le plus ancien. On usait de cet appareil mobile pour séparer les lits lorsqu'on en installait plusieurs dans la même pièce; il était indispensable pour parer aux inconvénients des grandes salles dénudées, et de plus, les habitants des châteaux et maisons au moyen âge prenaient, ainsi que le constate M. Viollet-le-Duc, toutes sortes de précautions pour éviter l'humidité, le froid et les courants d'air, dont il semble que les hommes habitués à vivre en plein air ont plus à craindre que les autres.

Les bâtiments simples, en épaisseur, ne contenaient encore (et il en fut ainsi pendant une grande partie du

moyen âge), que de grandes salles avec quelques dégagements secrets. On suppléait à ce manque de distributions intérieures par ces sortes d'alcôves, qu'on appelait des *clotets*, et l'on usait de la mobilité de ces clôtures comme le font encore aujourd'hui les Japonais avec les cloisons qui leur servent, en une pièce unique, à établir une chambre à coucher, un salon de réception, etc., changeant leur disposition pour une autre selon le caprice. C'est ainsi que dans la salle, qui était le lieu de réunion, dit encore M. Viollet-le-Duc, se trouvait la chambre à coucher, prise aux dépens de la pièce. On ne fit les chambres à coucher séparées du lieu de réunion que vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. La lampe ou veilleuse, suspendue au-dessus des lits, était d'un usage habituel, que l'on trouve prolongé pendant les XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. On redoutait l'obscurité complète, et, à ces époques, où l'on croyait aux apparitions, à l'influence des mauvais esprits, on attribuait à la lampe allumée près de soi, pendant le sommeil, le pouvoir d'éloigner les esprits malfaisants et d'empêcher les apparitions funestes.

Nos figures, nos autres meubles, n'ont ici qu'un intérêt figuratif de proportion ; sauf, cependant, la servante qui apparaît dans le cadre de la porte. On avait pour usage, afin de conserver la chaleur des mets, de servir le manger en le recouvrant d'un napperon, comme le fait cette femme, d'où vint le mot de *couvert*, *servir le couvert*.

(Restauration par M. Paul Bénard, architecte. — Aquarelle de M. Stéphane Baron.)